

Centre Nautique du Martinet : Préparation du chantier

Depuis avril 2022, des études ont débuté au Centre Nautique du Martinet. Celles-ci vont se poursuivre durant tout l'été, dans le respect du planning défini. Ces études sont indispensables à l'avancée du projet et ne permettent pas de maintenir l'ancien centre nautique ouvert.

Avril 2022 : la société EXPERTISE IMMOBILIER de Lamoura, a effectué un diagnostic plomb et amiante en récupérant des échantillons sur l'ensemble du bâtiment (sol, mur, plafond). L'entreprise DIAGNOSTIC HABITAT des Rousses (missionnée par Expertise Immobilier) a quant à elle réalisée un diagnostic amiante dans les enrobés ainsi qu'une étude de présence hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Sur l'ensemble du site, les résultats ont fait apparaître une présence d'amiante au niveau des piliers de rez-de-chaussée du bâtiment et sur le plancher haut du local de traitement d'eau.



Diagnostic amiante dans les enrobés © Marianne LEVERT

Juin 2022 : une étude « Loi sur l'eau » a été lancée pour la gestion des eaux pluviales avec des tests d'infiltration, qui ont été réalisés par l'entreprise AIN GEOTECHNIQUE et CORTINOVIS TP. Des sondages ont été effectués :

- Sur le parking
- Sur la partie végétalisée basse
- Au niveau du terrain de volley-ball
- Autour de la vanne de rejet

Les premiers tests d'infiltration au niveau du parking et de la partie végétalisée se sont passés correctement et rapidement. En revanche sur le terrain de volley-ball, une roche imperméable a été révélée. L'ensemble de ces résultats permettront d'adapter les infrastructures et équipements à la nature du sol.

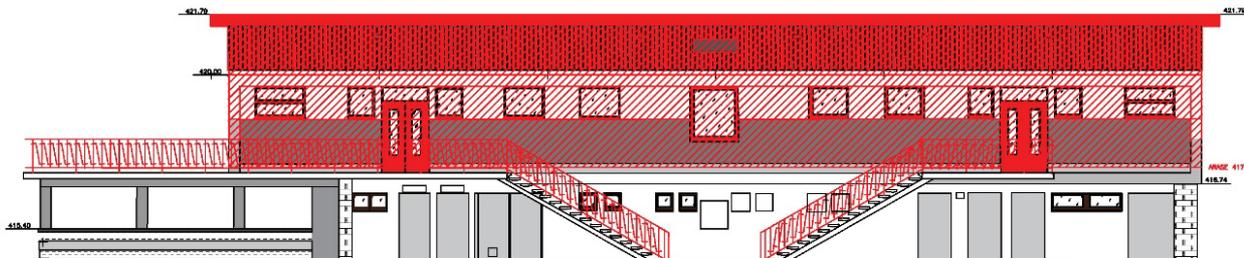


Tests d'évacuation des eaux pluvieuses © Raphaël Bailly Bazin

Juillet 2022 : Suite à la consultation et la Commission d'Appel d'Offre du 16 juin 2022, l'entreprise SERRAND TP a été retenue pour la démolition de l'étage vestiaire (R+1). Les travaux sont prévus début juillet pour une durée de 2 à 3 semaines. Les services techniques de la Communauté de communes ont commencé le démontage du mobilier de la partie concernée.

En attendant, le rez-de-chaussée sera conservé comme base de vie des travaux afin d'économiser la location de bungalows. Il permettra également le stockage des filtres à sable de la chaudière gaz et des autres matériels qui seront réutilisés pour le nouveau centre nautique.

FACADE OUEST - 1/100ème



Plan de démolition © AP-MA architecte

Les études de sols vont se poursuivre sur 3 phases avec l'entreprise ANTEMYS GEOTECHNIQUE :

1. L'étude géotechnique de conception phase avant-projet

Sur une durée de 5 jours, il sera effectué :

- 4 sondages
- 9 essais de pressiomètre
- 18 essais de pénétration lourd
- Une série de fouilles à la pelle mécanique, afin de déterminer les différentes couches géologiques sur le site (coupe lithologique)
- La pose de piézomètres (phase 3).

2. Etude géotechnique de conception phase projet

Suite à la première phrase, remise d'une étude et conseil technique des points sensibles à la maîtrise d'œuvre.

3. Etude hydrogéologique NPHE (Niveau des Plus Hautes Eaux)

Il sera effectué la pose de piézomètres afin de d'évaluer les niveaux et fluctuations de la nappe phréatique sur le site. Mesures continues sur une durée de 4 à 6 mois.

Si le centre nautique fermé cet été est une gêne pour les pratiquants habituels, la conduite de ce projet impose des études préalables et démolitions. La gestion serrée du planning a été longuement pesée et évaluée par l'assistance à maîtrise d'ouvrage et équipes de maîtrise d'œuvre.

CONTACTS

**Communauté de communes
Haut-Jura Saint-Claude**
Tél 03 84 45 89 00
contact@hautjurasaintclaud.fr